

Conseil



- Permanences de conseil juridique (sur RDV auprès du CLASUP)
- Permanences mutualistes
- Journées d'accueil des nouveaux arrivants
- Journée de préparation à la retraite

Restauration



Sur la plupart des sites, des solutions de restauration méridienne sont proposées aux personnels.

La politique de subvention de la restauration est une priorité de l'action sociale de l'Université.

Les tarifs sont fixés automatiquement grâce à la base de données SIHAM, en fonction de l'indice majoré ou du niveau de rémunération.

Edition des cartes professionnelles



La carte professionnelle multiservices permet l'accès aux parkings, bâtiments et salles, restaurants, bibliothèques).

Pour demander l'édition d'une carte ou sa réédition (carte perdue ou volée) :

- **Campus Lyon Santé Est**
DSI, bâtiment principal du domaine Rockefeller, 1er étage, aile C, lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 16h00 - vendredi de 9h00 à 12h00. Ce bureau édite aussi les cartes des étudiants et des doctorants.
- **Campus LyonTech-la Doua**
Envoyez un message à clasup@univ-lyon1.fr avec vos Nom, Prénom, date de naissance et une photo d'identité numérisée.
Ce bureau n'édite pas les cartes des étudiants et des doctorants.
- **Autres bureaux d'édition des cartes :**
Intranet/Vie des personnels/Infos pratiques

Après l'édition d'une carte, tous les dysfonctionnements sont gérés

exclusivement par SOS Info :

<http://sosinfo.univ-lyon1.fr> Tél. 04 26 23 71 55

Le service social des personnels

Vous pouvez faire appel au service social pour toute difficulté concernant des problèmes d'ordre :

Professionnel, personnel, familial, économique et de santé.

Le service social s'adresse à tous les personnels, qu'ils soient titulaires, contractuels, ou doctorants.

C'est un service spécialisé du travail. Son action s'attache à faciliter l'intégration des personnels. Il participe au bien-être des personnels et à la qualité de vie au travail.

Il se situe à l'interface de la vie professionnelle et privée.

Les assistantes sociales sont à la disposition des personnels de l'Université pour :

L'écoute, le conseil, l'aide et l'accompagnement.

Elles assurent des permanences sur différents sites de l'établissement, et reçoivent sur rendez-vous.

L'assistant de service social est soumis au secret professionnel selon l'article 226-13 du code pénal.

Conseils en économie sociale et familiale : pour toute question ou difficulté d'ordre budgétaire, RDV avec une conseillère de CRESUS, sur l'orientation du service social des personnels.

Assistants sociaux des personnels

Laurence KORICHI

Secteur Doua

Courriel : laurence.korichi@univ-lyon1.fr

Téléphone : 04 72 43 11 01

Hafida MAKHLOUF

Secteur Santé et sites Bourg-en-Bresse

Courriel : hafida.makhlouf@univ-lyon1.fr

Téléphone : 04 78 77 71 71

CLASUP

Bâtiment Domus

31 avenue Pierre de Coubertin
69622 VILLEURBANNE CEDEX

04 72 44 82 80
clasup@univ-lyon1.fr

En savoir plus :
Intranet/Vie des personnels



CLASUP



comité des loisirs et de
l'action sociale universitaire des personnels



Vie des personnels

Université Claude Bernard
Lyon 1

Le CLASUP met en œuvre la politique d'action sociale, individuelle et collective, visant à améliorer la qualité de vie des personnels. Tous les personnels, titulaires ou contractuels, sont concernés par ces actions. Les champs d'action du CLASUP sont la restauration, l'action sociale, les activités sportives, les loisirs et l'évènementiel (Fête des sports, Arbre de Noël).

1 Actions Sociales d'Initiative Universitaire

Les prestations d'Action Sociale d'Initiative Universitaire (ASIU) ont été mises en place par l'Université Lyon 1 afin d'aider ses personnels et ainsi contribuer à leur qualité de vie professionnelle et personnelle.

- Aide financière à la pratique d'une activité physique pour les personnels atteints d'une ALD ou d'une RQTH.
- ASIU naissance
- Garde d'enfants, soutien scolaire, ménage, garde d'animaux, petits travaux... (accès offert à la plateforme Yoopies).
- Aide financière aux études supérieures pour les enfants à charge.
- Aide financière pour les frais d'inscription au BAFA.
- Aide financière au déménagement en cas d'obligation de déménager.
- Aide financière aux déplacements doux (Vélo-trottinette).
- Aide financière EPI (Equipements Protection Individuelle).

2 Ateliers de pratique sportive

Le CLASUP propose des ateliers de pratique sportive, ouverts de septembre à juin. Ils sont animés par des enseignants diplômés : fitness (Zumba, Body Attack, Pilates), stretching, renforcement musculaire, aikido, tai-chi, yoga, sophrologie, musculation, natation, plongée, escalade, marche nordique, ubound.



3 Ateliers de pratique artistique

Le CLASUP en partenariat avec la Mission Culture propose des ateliers de pratique artistique ouverts d'octobre à mai, et encadrés par des artistes professionnels : écriture, théâtre, clown, hip-hop, musique, chant choral, photographie, dessin-peinture-BD, vidéo court-métrage.

Concours annuel de nouvelles organisé par le collectif «Jets d'encre».



4 Billetterie

Cinémas, parcs d'attractions, murs d'escalade, espace de remise en forme, à tarif CE ou subventionné.



5 Animations - Loisirs

Le CLASUP organise régulièrement des moments de loisirs propices à l'évasion, la découverte, l'échange et la détente. Les personnels de l'UCBL ont un accès gratuit à la plateforme Magic Loisirs (Billetteries, voyages etc....).

6 Fête des sports

Évènement annuel festif se déroulant le dernier jeudi de juin, de 13h à 22h, qui fédère les personnels de plusieurs établissements de Lyon (UCBL, INSA, CNRS, IRSTEA, UdL, ENSSIB).

Un après-midi sportif et convivial où les personnels peuvent s'initier à de nombreuses disciplines et participer à une dizaine de tournois.



9 Enfance

Les actions en faveur de l'enfance constituent un axe majeur de la politique sociale de l'UCBL.

- ASIU naissance
- Prestations pour séjour d'enfants
- Crèches et séjours subventionnés SRIAS
- Aide pour les frais d'inscription BAFA
- Partenariat avec l'ASUL
- Garde d'enfants et soutien scolaire (partenariat Yoopies)
- Aide aux études supérieures pour les enfants à charge



10 Centre de loisirs Educatifs

La crèche (conventionnée CAF) reçoit les enfants jusqu'à 3 ans.

La capacité maximale d'accueil est de 31 enfants (pour l'UCBL, le CNRS et l'INSA).

L'Accueil de Loisirs est ouvert tous les mercredis de l'année et pendant les vacances scolaires (sauf les jours fériés, les vacances de Noël, et le mois d'août) pour les enfants de 3 à 11 ans.

En juillet, un séjour dans un Centre de Loisirs avec hébergement est proposé aux enfants de 4 à 15 ans.



11 Handicap

- Allocation aux parents d'enfant en situation de handicap.
- Aides pour les séjours en centre spécialisé.

12 Arbre de Noël

Un samedi après-midi festif autour de l'arbre de Noël, avec un spectacle et un goûter, est offert aux enfants des personnels. Un moment convivial pour les parents, et magique pour les enfants !

